

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00918 Numéro SIREN : 452 634 116 Nom ou dénomination : A.C.F. PREVENTION DES RISQUES

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 7891

Certifié conforme

BILAN - ACTIF

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	135	135		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 370	29 157	35 214	44 282
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 860		1 860	1 860
TOTAL (I)	66 365	29 292	37 074	46 142
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	4 929		4 929	5 197
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 220		4 220	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	101 035	1 605	99 430	113 659
Autres créances (3)	777		777	490
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	12 299		12 299	42 149
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	257 336		257 336	188 723
Charges constatées d'avance (3)	5 609		5 609	4 553
TOTAL (II)	386 204	1 605	384 599	354 771
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	452 570	30 897	421 673	400 913
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 15 000)	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	59 863	57 857
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	117 490	77 005
SITUATION NETTE	193 103	150 613
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	193 103	150 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	70	45
Emprunts et dettes financières diverses (3)	143 425	158 876
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 901	9 970
Dettes fiscales et sociales	64 806	66 574
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 369	14 837
TOTAL (III)	228 570	250 301
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	421 673	400 914
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	228 570	250 301

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation :	346 989	260 852	86 137	33
Montant net du chiffre d'affaires	346 989	260 852	86 137	33
Production stockée	-268	2 570	-2 838	-110
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		1 445	-1 445	-100
Autres produits	5	5	-1	-10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	346 725	264 872	81 853	31
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	52 542	44 969	7 572	17
Impôts, taxes et versements assimilés	1 400	2 894	-1 494	-52
Salaires et traitements	85 807	82 575	3 231	4
Charges sociales	36 872	35 921	951	3
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 759	6 940	3 819	55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 605		1 605	
Dotations aux provisions				
Autres charges	11	1 973	-1 962	-99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	188 995	175 272	13 722	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	157 731	89 600	68 131	76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	177	150	27	18
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	88	2 341	-2 253	-96
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	265	-2 492	-2 226	-89
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 561	1 660	1 901	115
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 561	1 660	1 901	115
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3 295	832	-4 127	-496
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	154 435	90 432	64 003	71
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		9 655	-9 655	-100
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9 655	-9 655	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 070	45	1 025	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 070	45	1 025	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 070	9 610	-10 680	-111
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	35 875	23 037	12 838	56
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	346 991	277 019	69 972	25
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	229 500	200 014	29 486	15
Bénéfice ou Perte	117 490	77 005	40 485	53

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**A.C.F. Prévention des Risques
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 15 Rue de Pontoise, 95220 HERBLAY
452634116 RCS PONTOISE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 117 490,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	117 490,32 euros
A titre de dividendes	117 000,00 euros
Soit 1 560,00 euros par action	
Le solde	490,32 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 60 352,86 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 117 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

49 500,00 euros, soit 660,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 49 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

36 000,00 euros, soit 480,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

75 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal ZAPPARRATA

